

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 10 (1922)

Heft: 144

Artikel: De-ci, de-là...

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257406>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les séances plénierées du Comité Exécutif remplirent les trois derniers jours de la semaine. Comme toutes les séances administratives, celles-ci présentaient un plus grand intérêt pour les déléguées et pour le Comité que pour le public en général; rapports officiels de la présidente, de la secrétaire et de la trésorière, rapports des Commissions permanentes et des Conseils, ratification de l'admission des Conseils d'Estonie, de Lettonie, de Roumanie et du Chili, question des finances, question de l'organe du Conseil International, lequel paraîtra dorénavant six fois par année dans les trois langues pour le prix d'abonnement de 2 fr. 50. Il fut, en outre décidé d'accepter l'invitation des femmes danoises pour l'Exécutif de 1924 et celle des Etats-Unis pour l'Assemblée plénierée de 1925.

La présidente du Conseil International ayant exprimé le désir de se retirer, ses fonctions étant un peu lourdes pour une femme de son âge, Lady Aberdeen, présidente honoraire du Conseil fut, à l'unanimité, réélue présidente pour la fin de la période quinquennale actuelle, et M^e Chaponnière fut élue membre du Comité avec mission de représenter le Conseil International auprès de la Société des Nations. Avant de clore la réunion, M^e Chaponnière tint à remercier les membres de l'Exécutif pour l'esprit large et élevé qu'elles avaient apporté aux discussions, esprit qui avait fait de ces assemblées un véritable succès.

Un joli banquet d'adieu, réunissait le samedi soir à l'Hôtel Witte Brug les déléguées et leurs hôtesses hollandaises. Là encore rien n'avait été épargné de ce qui pouvait faire de cette réception une fête pour les yeux et les oreilles. Des remerciements semblent bien pâles pour dire à nos sœurs hollandaises ce que nous a fait éprouver leur généreuse hospitalité; nous leur dirons donc simplement que l'atmosphère dont elles nous ont environnées a contribué dans une large mesure à faire de l'Exécutif de 1922 une étape inoubliable dans la vie du Conseil International. Le lundi 22 mai, le train emportait vers Het Loo, résidence d'été de la reine des Pays-Bas, une cinquantaine d'entre nous que la souveraine, quoique affligée d'un deuil récent, avait tenu à accueillir. Ensuite ce fut la dispersion dans toutes les directions, mais, au Conseil International, on ne dit jamais « adieu », mais « au revoir ».

P. CH.

féministes de vieille roche à Clermont-Ferrand, un des historiens distingués de l'Université de France, que ma bonne étoile m'a donné comme compagnon de route pendant cette excursion au Puy de Dôme... Plus que jamais peut-être j'ai senti — comme je le sentirai deux jours plus tard, au cours de notre randonnée à travers la montagne auvergnate, fleurie de genêts d'or, parfumée de narcisses et de violettes des pâturages, aux bords des petits lacs aux eaux grises, entre les villages bâties de lave que couvrent des ruines féodales ou de merveilleuses églises romanes à la silhouette de châteaux-forts — j'ai senti là toute la valeur, dis-je, non pas uniquement de détente ou d'intérêt pour un pays nouveau, de ces excursions en commun, mais essentiellement de compréhension, d'encouragement et de stimulant. Quel dommage que nos Assemblées suisses, au programme toujours si chargé, ne prévoient jamais de ces heures bienfaisantes, de ces promenades faites tranquillement pour elles-mêmes, et non pas hâtivement intercalées en queue de séances! et ne conviendrait-il pas de leur y faire une petite place?... A qui de droit de répondre.

... Diversité dans l'unité, telle est certainement la caractéristique du mouvement suffragiste international. Le but est commun, les aspirations semblables, les encouragements hélas! pareils, et cependant que de moyens différents pour arriver au but! imposés par les circonstances, les coutumes, la vie politique, spéciales à chaque pays. Car s'il y a beaucoup de points de contact entre ce

P. S. Peu de jours après l'Assemblée nous parvenait la triste nouvelle du départ de M^e Jules Siegfried, présidente du Conseil National des femmes françaises, une figure aimée de nos assemblées internationales, auxquelles, de son lit de souffrance, elle envoyait encore, il y a peu de jours, par la voix de M^e Avril de Ste-Croix, un message de touchante affection.

Une autre triste nouvelle nous parvient, celle de la mort subite de notre ministre suisse à Berlin, M. Carlin. Nous n'oublierons pas l'accueil cordial que la présidente du Conseil International et la délégation suisse trouvèrent auprès de lui et de sa famille à la Haye.

De-ci, De-là...

Sexe faible... Nervosité féminine...

La presse quotidienne a annoncé que la première ascension de l'été 1922 du Cervin par l'arête de Zmutt avait été faite par une femme, M^e Maria Bellenda, de Sierre, accompagnée de ses deux guides Hermann Niber et Isidore Perren.

Et vous qui l'avez admirée de loin, cette fine arête de glace, courant comme une ligne de cristal le bleu du ciel avant de se suspendre à une des dentelles de granit du colosse, vous qui savez que, seuls, les alpinistes hors ligne s'y risquent, quand la saison est la plus favorable, c'est-à-dire pas avant le mois de juillet, irez-vous encore répétant les vieux clichés de l'être faible et fragile, incapable de tout effort soutenu, et proie fatale de la crise de nerfs devant la moindre difficulté?...

Le III^e Congrès international d'Education morale.

Nos lecteurs ont déjà été informés que ce Congrès se réunira à Genève du 28 juillet au 1^{er} août, — une date à laquelle malheureusement il sera sans doute difficile à beaucoup d'entre eux d'en suivre les séances. Nous n'en engageons que plus vivement tous ceux auxquels le permettra l'organisation de leurs vacances à y participer, car les questions qui y seront discutées sont celles qui préoccupent plus ou moins chacun et chacune de nous. Parmi les rapports annoncés dès maintenant, nous relevons tout spécialement ceux de deux de nos collaboratrices, M^e Pieczynska sur *l'Education sociale de l'instinct maternel*, et M^e Alice Descœudres sur ce sujet: *Comment délivrer les enfants de la puissance de l'argent?* Nous croyons savoir que, pour donner une base à ce rapport, M^e Descœudres a mené une enquête des plus intéressantes parmi les enfants des écoles primaires de Genève et de la Chaux-de-Fonds sur « ce qu'ils pensent de l'argent ».

La carte de participant au Congrès est de 20 fr. S'adresser pour tout renseignement au Secrétariat général, Institut J.-J. Rousseau, Taconnerie, 5, Genève.

Congrès de l'Union française pour le Suffrage des femmes — qui est d'ailleurs aussi son Assemblée générale — et nos Assemblées suisses, il y a d'autre part des différences bien intéressantes à noter pour une spectatrice.

Plus de protocole, chez nous peut-être — mais ceci ne provient-il pas aussi un peu du décor? et les salles des Grands Conseils que nous adoptons de plus en plus pour nos séances ne nous imposent-elles pas bien davantage les formes parlementaires que la salle de cinéma où se réunissait le Congrès de Clermont-Ferrand? Plus de centralisation alors — et cela est inévitable — chez nos amies de France: le gros du travail qui est avant tout un travail d'influence parlementaire reposant forcément sur les épaules du Comité Central qui siège à Paris, et les groupes de province devant, forcément aussi, se borner à la propagande et à des démarches auprès des sénateurs de leur région. Je crois que notre fédéralisme, s'il nous complique souvent et largement la tâche, s'il émette et éparpille nos efforts, s'il divise nos ressources, nous est d'autre part un gain de vie plus active de sentiment, de responsabilité, de *self government* pour nos Sections, qui n'ont à compter que sur elles seules pour mener une action cantonale suffragiste. Et en conséquence aussi de leur travail plus indépendant du pouvoir central, elles marquent, nos Sections, leur individualité accentuée par une participation plus active aux travaux de nos

Les vacances de nos étudiantes.

Du 4 juillet au 15 septembre, le « chalet Matelon », aux Pars, près Gryon (Alpes vaudoises), ouvrira ses portes à toutes les étudiantes désireuses de vivre quelques jours ou quelques semaines de vie saine et simple en commun dans le cadre reposant des Alpes vaudoises. Le prix de pension est de 4 fr. 50 à 5 fr. par jour; droit d'inscription, 10 fr. S'inscrire auprès de M^{me} Math. Gampert, Foyer des Etudiantes, avenue Henri-Dunant, Genève.

Lies femmes et la Société des Nations

Nous recevons de Dr Paulina Luisi elle-même confirmation de la bonne nouvelle qu'a déjà annoncée une partie de notre presse : le gouvernement de l'Uruguay a nommé Dr Luisi pour le représenter officiellement dans la Commission consultative contre la traite des femmes et des enfants de la Société des Nations. Aux dernières nouvelles, notre amie était déjà sur mer pour pouvoir assister à la première réunion de la Commission qui aura lieu le 28 juin à Genève. Nous pouvons donc exprimer ici toutes nos félicitations à Dr Luisi pour la nouvelle preuve de sympathie et de confiance que lui a donnée le gouvernement de son pays — et aussi à la Commission (!) pour le précieux concours qu'elle recevra de ce fait d'un des chefs du mouvement abolitionniste et féministe dans l'Amérique du Sud.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici que la création de cette Commission de la S. d. N. a été recommandée par la Conférence de Genève contre la traite des femmes qui a siégé il y a exactement une année ; et qu'en font partie, outre les délégués des gouvernements, deux représentantes des Sociétés féminines luttant spécialement contre la traite (M^{me} Studer-Steinhäuslin (Suisse) et M^{me} de Montenach (id.) pour les Amies de la Jeune Fille protestantes et catholiques), une représentante du Bureau international contre la traite des blanches (Miss Baker, Angleterre), et une représentante du féminisme international organisé, M^{me} Avril de Ste-Croix, comme on l'a vu plus haut. Cette Commission comprendra donc 5 femmes sur 14 membres : proportion inusitée !

Enfin, dans une autre ordre d'idées, deux femmes siègent dans la Commission pour la coopération intellectuelle inter-

nationale, qui se réunira également à Genève à la fin de juillet : M^{me} Curie (France), et M^{me} Bonnevieu (Norvège), professeur à l'Université de Christiana et déjà déléguée de son pays aux Assemblées plénaires de la Société des Nations.

Carrières féminines

La femme oculiste

(suite)¹

J'ai dit que l'on ne peut devenir oculiste sans être avant tout médecin. La question de la femme médecin et celle de la femme oculiste sont donc indissolublement liées. Avant tout, il s'agit de savoir si les aptitudes de la femme lui permettent de faire des études médicales. La question, pour moi, est actuellement résolue. L'expérience a montré, et les anti-féministes eux-mêmes le reconnaissent, que les étudiantes en médecine ne sont pas inférieures à leurs camarades masculins, et que leur travail est au moins aussi satisfaisant que celui des étudiants, pourvu que leurs études préparatoires aient été suffisantes.

En ce qui concerne la spécialisation et les aptitudes physiques que cette carrière demande et dont nous avons déjà parlé, il va sans dire que les dons physiques, tels qu'une vision de très excellente et une main habile peuvent tout aussi bien se trouver chez une femme que chez un homme. Il est donc évident qu'à ce point de vue rien ne s'oppose à ce que la femme choisisse cette profession. Seule l'objection habituelle de la plus grande émotivité de la femme pourrait être mise en avant et faire craindre que, devant une opération délicate, elle ne perdit plus facilement son sang-froid qu'un confrère masculin. Or il est tout naturel que l'opérateur, homme ou femme, au moment d'entreprendre une intervention dont dépendra la vie du malade, ressente en face de la responsabilité qu'il assume, une profonde émotion, et ce serait triste s'il n'éprouvait pas ce sentiment. Mais, une fois la décision prise, décision pour laquelle doit être envisagée uniquement l'intérêt du malade, les qualités techniques et le savoir du médecin entrent en jeu. J'ai parlé, il y a un instant, de la

¹ Voir le *Mouvement Féministe* du 25 mai 1922.

Assemblées : quelle est en effet la résolution, qui, chez nous, passerait tacitement adoptée par un murmure de l'assistance, sans soulever des débats parfois assez vifs ? Et enfin la diversité des langues, la différence tant ethnique qu'historique des mentalités, n'amènent-elles pas aussi des points de vues forcément plus variés que nos délégués tiennent à cœur de manifester ?

D'autre part, les groupes français dépassent largement notre effort par le nombre de leurs adhérents. Quand nous lisons sur une affiche de propagande : *Les Françaises veulent voter*, ce n'est point une généralisation hâtive comme cela risquerait fort de l'être pour certaines de nos régions ; et lorsqu'on vous parle de 160 membres dans tel chef-lieu de canton, de 800 membres dans telle ville de province — avec quelle mauvaise conscience ne pense-t-on pas à nos Sections de cantons où la vie politique et intellectuelle est assurément plus intense, et qui arrivent tout juste à frôler les deux centaines d'adhérents... ? Je note aussi qu'à défaut de la vie politique que l'organisation centralisée du pays leur rend difficile, les groupes français s'occupent davantage que les nôtres et comme tels, d'œuvres philanthropiques et de travail social. Il est évident que cela est excellent, en permettant d'apprécier la valeur de la collaboration féministe, les qualités organisatrices et administratives des femmes, et un de mes regrets — que j'aurais voulu formuler à l'Assemblée de Neuchâtel si le temps

n'avait pressé — est que nos suffragistes qui se distinguent dans quel travail social qu'il soit ne manifestent pas toujours assez qu'elles sont suffragistes, et que le grand public ne se doute point suffisamment que tel remarquable restaurant anti-alcoolique, tel office d'apprentissage fonctionnant à merveille, etc., sont sortis de l'initiative de suffragistes et ont été réalisés par leurs efforts... Mais d'autre part, comment demander à nos Sections de grands villes, où l'activité sociale se manifeste sous des formes innombrables, d'en avoir une pour leur compte propre, au risque de faire double emploi avec tant d'autres Sociétés ? Le problème est complexe, et devrait en tout cas être résolu par une affirmation plus fréquente des idées et des principes de celles qui, membres de nos Sections, les honorent par le travail accompli en dehors d'elles — si contradictoire que cela puisse paraître !

En revanche, certains rapports présentés, ou les vœux envoyés par certains groupes au Congrès de Clermont touchent de bien près à nos préoccupations journalières. Je ne parle pas ici seulement des deux remarquables études de M^{me} S. Grinberg sur *L'incapacité de la femme mariée devant le Code civil*, qui nous fait toucher du doigt le progrès réalisé par notre propre Code civil suisse, et de M^{me} Fluhr-Ballof sur *Les femmes dans les jurys* dont les conclusions sont forcément les mêmes que les nôtres ; mais aussi d'autres travaux qui soulèvent de ces problèmes